

## DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION DU CSP VAUD

---

En signant le présent texte, j'adhère aux objectifs du CSP Vaud tels qu'ils sont définis à l'article 3 des Statuts de l'Association (ci-après).

Je demande à devenir membre de l'Association et m'engage à soutenir son action.

---

### Coordonnées :

Prénom et Nom :	
Raison sociale :	
Activité prof. :	
Rue et No :	NPA / Commune :
Téléphone :	Email :
Date :	Signature :

La cotisation est actuellement de CHF 35.- par année pour un membre individuel, de CHF 70.- pour un couple et CHF 150.- pour un membre collectif.

Merci de remplir ce formulaire et de le renvoyer à :

CSP Vaud  
Guy Borel  
Rue Beau-Séjour 28  
1003 Lausanne

Ou par courriel, à l'adresse : [guy.borel@csp-vd.ch](mailto:guy.borel@csp-vd.ch)

## **Statuts de l'Association du CSP Vaud**

### **Article 3 Objectifs**

1. Ouvert à tous et à toutes sans discrimination aucune, le CSP Vaud vise à prévenir le risque d'exclusion sociale. Il a pour mission d'accueillir, de conseiller, d'orienter et de soutenir humainement et avec compétence celles et ceux qui le consultent en raison de difficultés économiques, sociales, juridiques ou relationnelles. Son action vise à prévenir, accompagner et trouver des solutions, afin que les personnes concernées accèdent aux prestations et aux droits sociaux pour aboutir à leur propre autonomie.
2. Le CSP Vaud offre des prestations professionnelles, en principe gratuites, basées sur une approche globale de la personne et de ses réalités, considérée dans toutes ses dimensions.
3. Le CSP Vaud s'emploie à répondre aux besoins évolutifs de la population, en collaboration et de façon complémentaire avec les pouvoirs publics, les autres partenaires sociaux et institutions privées.
4. Le CSP Vaud, en tant qu'observateur du terrain et grâce à son expertise, s'efforce de sensibiliser et d'alerter les pouvoirs publics, la société civile, les Eglises et communautés religieuses ainsi que la population au sujet des différents problèmes sociaux.
5. Le CSP Vaud est un interlocuteur privilégié de l'EERV en ce qui concerne l'action sociale. A ce titre, il l'informe et partage ses connaissances avec elle. Le CSP Vaud se coordonne avec les institutions protestantes travaillant sur le plan social dans le canton de Vaud et les service diaconaux de l'EERV.
6. Le CSP Vaud valorise son expérience en jouant un rôle actif dans le réseau social vaudois et suisse, en organisant des formations dans ses domaines de compétences et en publiant de la documentation.
7. Dans l'accomplissement de ses missions, le CSP Vaud veille à jouer un rôle social inclusif et cohérent avec ses valeurs à l'égard de ses usagers et de ses usagères, de ses collaborateurs et collaboratrices salariées ou bénévoles, de ses stagiaires et autres personnes ressources ainsi que de ses partenaires.